

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE IMIO**

**22 JUIN 2021 - 17H**

**1 Rue Léon Morel**

**5032 ISNES**

**081/58.61.00**

**[www.imio.be](http://www.imio.be)**

Compte tenu de la situation actuelle de crise Covid, l'Assemblée Générale se tiendra conformément aux dispositions du décret du 1<sup>er</sup> octobre 2020 organisant la tenue des réunions des organes des intercommunales, avec une présence physique limitée des membres.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'assemblée générale du deuxième semestre sera ouverte au public. Toutefois, en raison des circonstances actuelles et afin de pouvoir assurer le respect de la norme de distanciation sociale lors de l'assemblée générale au regard de la capacité d'accueil de la salle prévue à cet effet, la participation des personnes domiciliées sur le territoire de la commune ne sera acceptée que moyennant une inscription préalable auprès de l'intercommunale.

### **POINTS DE L'ORDRE DU JOUR**

1	Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration
2	Présentation du rapport du collège des contrôleurs aux comptes
3	Présentation et approbation des comptes 2020
4	Décharge aux administrateurs
5	Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes
6	Désignation d'un collège de 2 réviseurs pour les années 2021-2023

Conformément à l'article L1523-13 §1<sup>er</sup> (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Bernissart.